

**Daniel MACH**  
Député des Pyrénées-Orientales.

**François CALVET**  
Député des Pyrénées-Orientales.

**Arlette FRANCO**  
Député des Pyrénées-Orientales.

**Jacqueline IRLES.**  
Député des Pyrénées-Orientales.

**Jean-Paul ALDUY.**  
Sénateur des Pyrénées-Orientales.

**Paul BLANC.**  
Sénateur des Pyrénées-Orientales.

Pollestres, le 18 juillet 2007

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
A l'attention de Monsieur le Ministre  
Michel BARNIER  
78 Rue de Varenne  
75007 PARIS

*DM/IT/1479/001*

Monsieur le Ministre,

Alertés par la **Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles 66 (FDSEA 66)**, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les immenses difficultés que rencontrent nos producteurs de fruits roussillonnais eu égard à l'actuelle crise de la pêche nectarine.

En effet, cette crise dure depuis maintenant plus de trois semaines suivant l'indicateur officiel établi par le Service des Nouvelles des Marchés (SNM) et la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits a sollicité de votre part le lancement du processus permettant l'application du coefficient multiplicateur pour la pêche nectarine.

Chaque jour qui passe, sans l'application de ce dispositif exceptionnel, aggrave leurs difficultés et, pour un département tel que les Pyrénées-Orientales, cette crise, qui apparaît en pleine saison estivale, est absolument dramatique.

Au vu de ces éléments, il nous serait agréable que vous puissiez procéder à un examen approfondi et diligent de ce dossier afin d'envisager une solution qui permettrait à nos producteurs de fruits locaux de travailler dans la sérénité.

Vous remerciant de l'intérêt que vous réserverez à notre requête et des réponses que vous voudrez bien nous adresser, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à nos salutations les plus respectueuses.

Daniel MACH.

François CALVET.

Arlette FRANCO.

Jacqueline IRLES.

Jean-Paul ALDUY.

Paul BLANC.